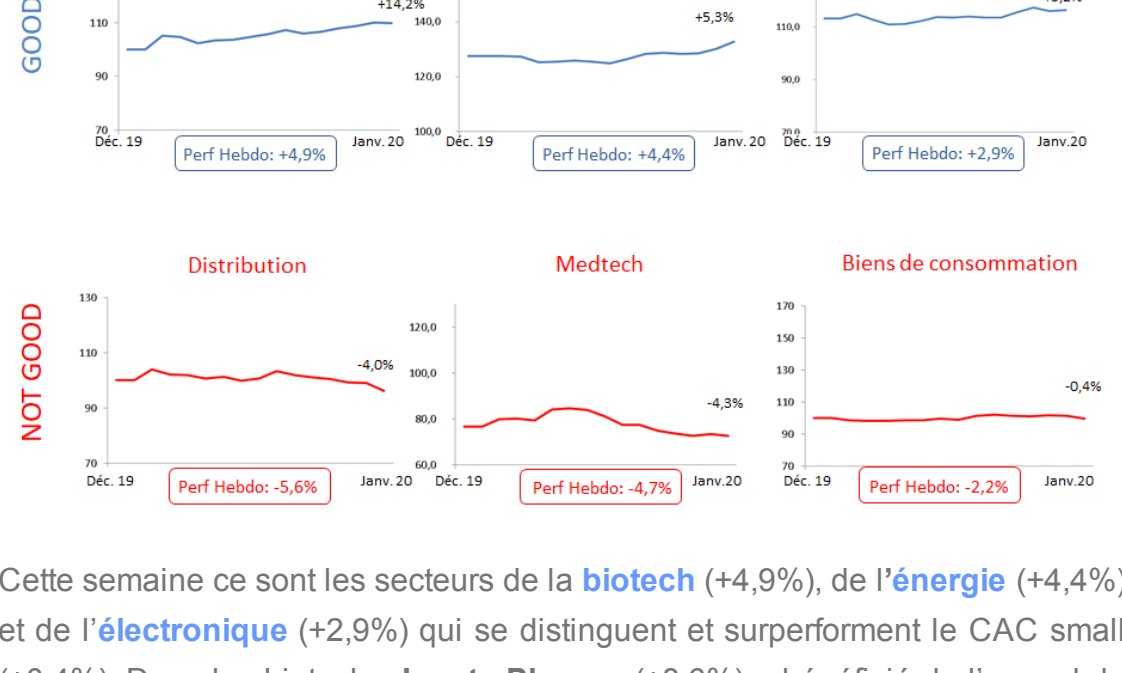


Le Zapping des Smalls

- Cette semaine, le CAC small (+0,4%) surperforme légèrement le CAC 40 (+0,1%), 95 valeurs sont ressorties en hausse.
- **SES Imagotag** et **Innate Pharma** portent le CAC small
- **Mint** (ex-Budget Telecom) est la pépite de la semaine de Benjamin Rousseau, gérant Small & Mid Caps chez Cogefi Gestion

Inscrivez un ami à la newsletter

Le tableau de bord des secteurs



Cette semaine ce sont les secteurs de la **biotech** (+4,9%), de l'**energie** (+4,4%) et de l'**electronique** (+2,9%) qui se distinguent et surperforment le CAC small (+0,4%). Dans les biotechs, **Innate Pharma** (+8,6%) a bénéficié de l'accord de l'ANSM pour reprendre le recrutement de nouveaux patients pour son essai de lacutamab, anticorps développé par la biotech. **Poxel** (+3,1%) poursuit sa hausse et **Abivax** (+13,1%) remonte grâce à la validation par la FDA des lancements d'essais cliniques aux USA de ABX464. Du côté de l'énergie, **Neoen** (+5,5%) participe à cette évolution et **Albioma** (+5,5%) gagne en visibilité grâce à un momentum de marché favorable de la part des investisseurs. Même chose pour **SES Imagotag** (+16,2%) qui explose grâce à de plus amples détails sur son partenariat stratégique avec Qualcomm Technologies.

A contrario, ce sont les secteurs de la **distribution** (-5,6%), des **medtech** (-4,7%) et des **biens de consommation** (-2,2%) qui sous-performent le CAC small (+0,4%) cette semaine. Un article publié par « Simply Wall St » le 20 janvier met en garde les investisseurs sur la valorisation du distributeur d'aciers spéciaux, **Jacquet Metal** (-3,8%). Quant à **SMCP** (-7,8%), elle poursuit sa tendance baissière. En ce qui concerne les medtech, le spécialiste des produits de contraste pour imagerie médicale, **Guerbet** (-4,4%) poursuit également sa tendance boursière engagée depuis mi-décembre (nouveau DG et objectifs 2020 abandonnés). Du côté des biens de consommation, le constructeur de bateaux **Beneteau** (-2,2%) décline légèrement mais impacte fortement le secteur au vu de sa taille. Enfin, la société spécialisée dans les produits aromatiques, **Robertet** (-3,2%) retrace une partie de sa forte hausse depuis 1 mois.

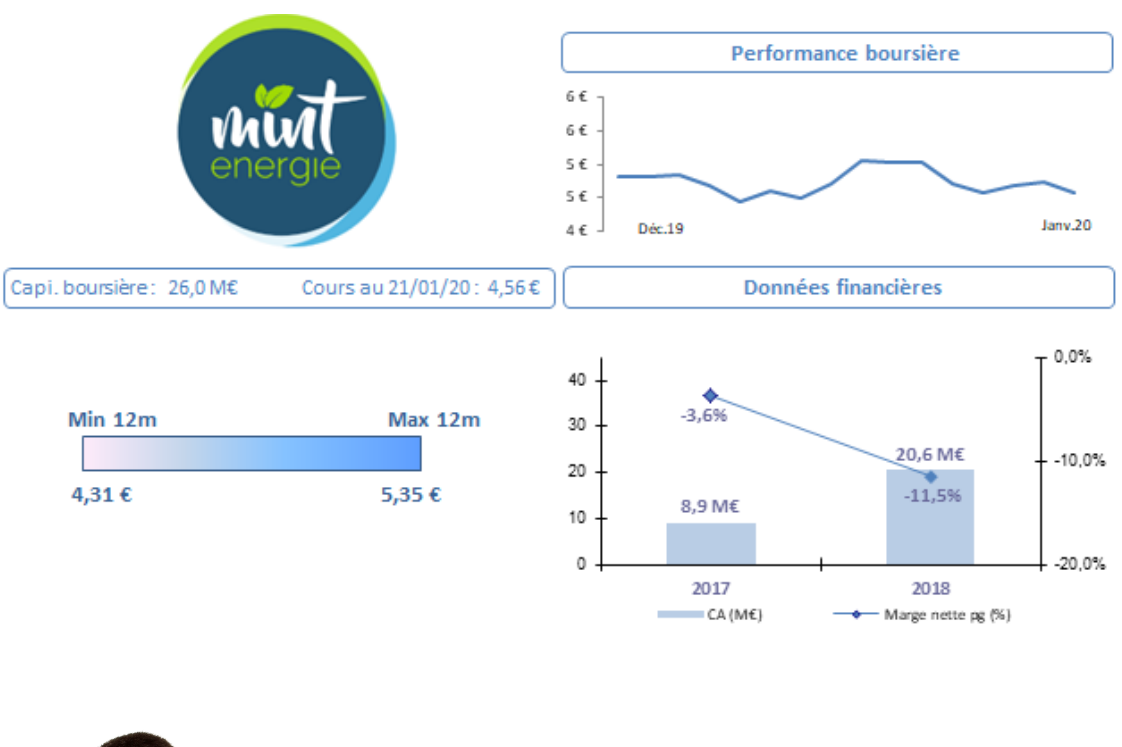
TOP

La société **SES Imagotag** (+16,2%) spécialisée dans l'étiquetage électronique, bénéficie d'un momentum de marché favorable de la part des investisseurs et d'une collaboration stratégique avec Qualcomm Technologies, afin de développer de nouvelles solutions innovantes dédiées à l'IoT dans la digitalisation du Retail. La biotech **Innate Pharma** (+8,6%) poursuit la forte hausse liée à l'accord de la FDA concernant la reprise du recrutement de nouveaux patients pour ses tests cliniques du lacutamab contre le syndrome de Sézary.

FLOP

L'entreprise qui regroupe les marques Sandro, Maje et Claude Pierlot **SMCP** (-7,8%) poursuit sa tendance baissière suite à son profit warning de fin d'année et le spécialiste de parfums et produits cosmétiques de luxe **Jacques Bogart** (-5,2%) est emmené par la vague de baisse du secteur du luxe.

La pépite de la semaine

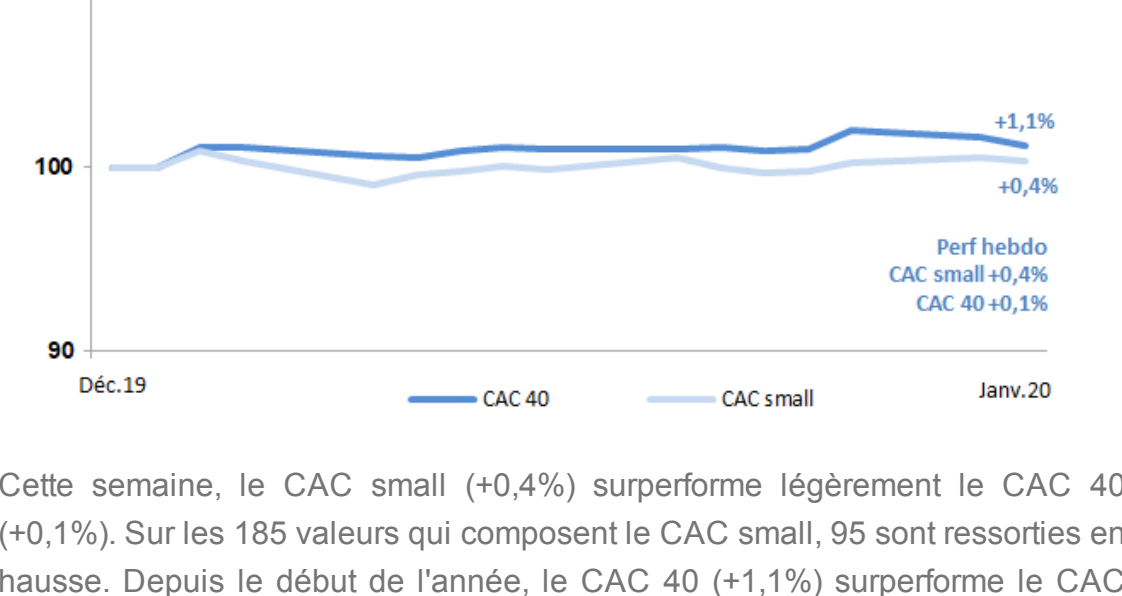


Par Benjamin Rousseau, gérant Small & Mid Caps chez Cogefi Gestion

- **MINT, ex-Budget Telecom**, s'est lancé en 2017 dans la distribution d'énergie verte avec la marque Mint Energie.
- **Marché** : cadre réglementaire favorable aux distributeurs alternatifs (dispositif ARENH, tarifs réglementés...) qui poursuivent leurs gains de part de marché au détriment d'EDF.
- **Avantage concurrentiel** : positionnement 100% « énergies vertes », efficacité du marketing direct (parrainage) et du parcours client, offre digitale pertinente et base de coûts très souple.
- **Moteurs de croissance** : forte progression de la clientèle Mint Energie (aujourd'hui environ 80 K, +2-3 K par mois) et volonté d'accélérer cette conquête clients via le parrainage et l'enrichissement de l'offre (packs télécoms/énergie, entrée potentielle sur le marché du gaz...).
- **Fondamentaux** : marge opérationnelle à l'équilibre sur 2019 et, dans un scénario très conservateur, croissance 2020 du CA attendue à +25% (après +60% en 2019).
- **Bilan** : cash net estimé à fin 2019 de 10 M€ représentant 40% de la capitalisation actuelle de la société ; génération positive de trésorerie (BFR négatif).
- **Actionnariat** : entrée récente de la holding Gay, acteur industriel engagé de longue date dans les énergies renouvelables.
- **Valorisation** : très raisonnable avec un PE 2020 estimé à moins de 15x (PEG sensiblement inférieur à 1) ; pour rappel, EV/client lors de l'OPA de Total sur Direct Energie estimé à plus de 400 € (hors activité de fourniture d'électricité) !

Budget Telecom est une position du fonds Cogefi Chrysalide depuis août 2019.

La semaine des smalls



Cette semaine, le CAC small (+0,4%) surperforme légèrement le CAC 40 (+0,1%). Sur les 185 valeurs qui composent le CAC small, 95 sont ressorties en hausse. Depuis le début de l'année, le CAC 40 (+1,1%) surperforme le CAC small (+0,4%).

Du côté des opérations ?

Genkyotex : La société biopharmaceutique, annonce le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien de DPS pour un montant maximum brut de 6,13 M€ au prix de 2,02 €/action. Celle-ci aura pour objectif de fournir des moyens supplémentaires pour les 12 prochains mois au Groupe.

STEF : Dans une optique de restructuration après de mauvais résultat en 2017 et 2018, le groupe Nagel-Group, pourrait céder à STEF en France à la fin janvier ses 49 % qu'il détient dans Logistec Internationale Alimentaire, spécialiste des flux entre la France, l'Allemagne, l'Europe du Nord et de l'Est. La finalisation de l'opération est attendue fin janvier.

Et du côté des publications ?

Catana Group - CA T1 (-5,1% YTD) : Le fabricant de bateaux Catana a réalisé un CA de 16,5 M€ (+7,8%) au T1 de l'exercice 2019/2020. Totalisant 91% de l'activité, la vente de bateaux neufs reste l'activité principale du groupe. Le carnet de commande ressort à 140 M€ dont 86 M€ pour l'exercice en cours. Le groupe confirme son objectif de CA de plus de 100 M€ (+30%). **Le titre recule de 2,78% le jour J.**

Manutan International - CA T1 (+4,2% YTD) : Au T1 de l'exercice 2019/2020, la société réalise un CA de 197 M€ (+2,3% en publié et +0,2% à périmètre, change et jours constants). La direction reste active sur la recherche d'opportunités de croissance externe mais ne communique pas de précisions. **Le titre baisse légèrement de 0,31% le jour J.**

EOS Imaging - CA T4 (-3,2% YTD) : Du fait d'un changement de pratiques comptables, la société d'imagerie médicale affiche un CA T4 de 9,1 M€ (-8%) incluant un CA équipement de 5,5 M€. Sur l'ensemble de l'exercice le CA ressort à 21 M€ (-41%), à méthode comptable comparable le CA serait de 35,7 M€ (+1%). **Le titre recule de -4,26% le jour J.**

SMTPC - CA T4 (+5,4% YTD) : La société a publié un CA T4 de 9,1 M€ (+7,9%) porté par l'activité péage qui progresse de 7,9% à 8,8 M€. Malgré un trafic de véhicules en hausse de 4,4% à 3,9 M sur le T4 (effet de base positif), il reste en baisse de -10% sur 12m. La direction ne communique pas de prévision pour l'exercice 2020 et le cours s'améliore légèrement de 0,94% le jour J.

Oeneo - CA T3 (-0,9% YTD) : La société a publié un CA T3 de 69 M€ (+4,4% à pcc) où l'activité Bouchage affiche une nette amélioration à 44,5 M€ (+7,4% à pcc). Le niveau de croissance des 9 premiers mois (+7,7% à pcc) est en ligne avec les attentes du management sur 12m. **Le titre recule légèrement de -0,15% le jour J.**

Itesoft - CA 2019 (+0,3% YTD) : Le groupe publie un CA 2019 de 23,6 M€ (-1,7%) avec une légère amélioration sur le S2 en séquentiel. **Le titre gagne 3,83% le jour J.**

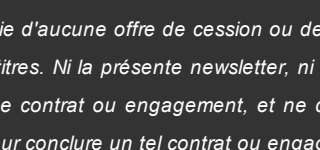
BigBen Interactive - CA T3 (-1,5% YTD) : La société a réalisé un CA T3 de 85,4 M€ (+6,3%) porté par le pôle Gaming dont les recettes s'élèvent à 37,7 M€ (+19,2%). Le mobile affiche un retrait à 30,8 M€ (-10,8%) lié à l'attentisme en amont de la sortie de portables 5G et L'Audio bondit à 17 M€ (+20%). Le management confirme ses guidances en matière de CA entre 2,07 et 2,90 M€ et une MOC de 11% pour l'exercice en cours. **Le titre chute de -6,08% le jour J.**

Française de l'Energie - CA T2 (-7,0% YTD) : Le groupe affiche un CA T2 2019/2020 dynamique à 2,4 M€ (+43%) et un CA S1 de 4,2 M€ (+28%). Le CA de production d'électricité verte de gaz de mine ressort à 3,1 M€. A cela s'ajoute un CA de la production de gaz stabilisé à 1,1 M€. Le titre gagne +2,59% le jour J.

L'agenda des smalls

- 22/01/2020
 - [Infotel](#) - CA T4
 - [Le Bélier](#) - CA T4
 - [HighCo](#) - CA T4
- 23/01/2020
 - [Boiron](#) - CA T4
 - [Groupe Open](#) - CA T4
- 27/01/2020
 - [Lumbird](#) - CA T4
 - [Sword](#) - CA T4
 - [ID Logistics Group](#) - CA T4
 - [Generix](#) - CA T3
- 28/01/2020
 - [Interparfums](#) - CA T4
 - [McPhy Energy](#) - CA T4
 - [Riber](#) - CA T4
 - [Navya](#) - Résultats annuels

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisitions ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement, ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces données, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent être sujettes de modifications par la suite sans préavis ni notification. Leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la précision, l'exhaustivité, l'exactitude ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter.

EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore le d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (PI) ou autrement en vigueur, ou des « Financial Promotion Order », (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) et/ou high net worth companies, unincorporated associations etc.) du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (boutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes étant en possession de ce document doivent s'abstenir de le transmettre à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list

